



## Les brèves du Conseil Municipal du 11 février 2021

### Sur les 17 points à l'ordre du jour nous retenons

**Sécurité:** 3 points sont abordés dans le cadre de demande de financement. Point commun à ces dossiers : répondre à des appels à subvention dans l'urgence, sans réflexion globale bref Mme la Maire demande la subvention et elle voit après. Elle se met dans une logique de consommation où l'offre incite au besoin bien loin des logiques de développement durable d'ailleurs elle l'exprime clairement « elle ne voit pas le lien ». Elle répond aux incitations de l'état sans discernement.

**Installation de caméra de vidéosurveillance à Cantelauze :** Nous avons insisté pour savoir la réalité de la délinquance sur ce secteur, état des lieux indispensables selon nous pour étudier la meilleure réponse. Après des réponses contradictoires sur les faits nous sommes informés de 10 faits depuis 2018 dont certains avaient été cachés à la commission sécurité. Pour certaines dégradations les auteurs sont identifiés et sanctionnés. Nous retrouvons des dégradations souvent par incendie. Pour lutter contre ce fléau, 7 caméras sont prévues tout autour du site de Cantelauze. Pour partie leur installation ne couvre pas les zones où les dégradations existent. Nous notons aucune analyse et réflexion sur l'ensemble de la commune. Par exemple, le départ de feu sous le préau de l'école de la Béouzo nous alerte mais visiblement nous sommes les seuls avec les personnes qui nous en ont informé. Nous insistons sur la protection des per-

sonnes en priorité. Plusieurs agressions notamment envers des femmes alertent tout comme les différents lieux de trafic sur la commune entraînant des gênes pour nos concitoyens. Mais visiblement c'est plus important de protéger des bancs, des jeux que des êtres humains. Nous avons proposé l'installation de pièges photographiques moins coûteux mais plus efficaces, pouvant être mobiles sur toute la commune en fonction des endroits où seraient repérées des dégradations. Cela fonctionne ailleurs, bien sûr refus de Mme la Maire. Elle et Christophe Mailhé veulent honorer leur promesse de campagne : l'installation des caméras de vidéosurveillance. Ce nouveau duo projette d'autres installations ailleurs sur Fonsorbes. Nous déplorons l'impossibilité d'avoir une discussion de fond sur la sécurité et toutes les formes de mise en danger existantes sur la commune. Pour eux ne compte que l'idéologie pour plaire à certains électeurs. Leur coût est de 16 520, 57 € sans information sur les frais de maintenance de fonctionnement.

**Caméra piéton :** La demande de subvention est pour en équiper les policiers municipaux, à leur demande. Cela permet de filmer des éventuelles interventions difficiles. L'expérience montre que cela peut prévenir les violences. Nous avons précisé que cela ne devait pas entraîner une participation à la surveillance généralisée qui se dessine à travers la loi sécurité globale. L'ensemble des élus semblait découvrir cette loi. Une motion doit être proposée pour signifier les dangers et l'opposition à cette loi auprès de notre gouvernement. Leur coût est de 1 328 €. Nous n'avons pas d'information sur les coûts de fonctionnement et de maintenance.

**Sécurisation des écoles :** Pour cette demande de subvention d'équipement de sécurisation des écoles, nous relevons que 5 jours avant le conseil, la majorité parlait de repousser ce point car ils n'étaient pas au clair sur leur projet. Effectivement, ils ne savaient pas quel équipement rentrait dans cette demande de subvention et ils ne savaient pas trop quoi proposer, pardon en fait ils n'étaient pas d'accord ou chacun avait travaillé dans son coin. Finalement c'est l'installation de barrières plus sécurisées dans le cadre du plan Vigipirate et d'installer des panneaux occultants à la place des grillages qui sont

retenus. Nous avons dénoncé cette gestion improvisée et cacophonique d'un élément essentiel pour nous qui est la sécurisation des enfants dans le cadre scolaire. Nous sommes sur un coût de 57 320 €.

**Entretien de la commune :** Des équipes d'un Etablissement Service et Accompagnement par le Travail (ESAT) vont intervenir régulièrement sur plusieurs sites d'espaces verts de la commune. C'était le cas jusqu'en 2014. La majorité actuelle avait fait cesser cette activité et dénigrait le travail de ces personnes handicapées. Nous nous félicitons de ce revirement car au-delà de l'intérêt pour la commune c'est un facteur d'intégration et du vivre ensemble qui est ainsi mis en avant. Nous avons de 2014 à ce jour plusieurs fois proposé cette possibilité pour différentes interventions sur la commune : toujours refusé. Nous savons que l'impact économique favorable pour la commune joue beaucoup dans cette décision

**Association Dominique :** Adoption d'une motion pour soutenir l'association en demandant un rendez-vous auprès des décideurs pour tenter de trouver un financement pérenne pour cette structure si importante pour de nombreux enfants handicapés.

**L'agglo du Muretain:** Il y aurait un déficit de 3,5 M € en raison des incidences du Covid et des services rendus trop coûteux. Il est donc préconisé des hausses de tarifs, des baisses de la qualité des prestations, une hausse des impôts, une hausse de la participation des communes. Ce qui est scandaleux c'est que les orientations sont discutées sans connaître la réalité de la situation financière, aucun élément budgétaire n'est donné. Les aides de l'état pour faire face au Covid ne sont pas sollicitées, la possibilité d'étaler ses dépenses sur 5 exercices n'est pas non plus étudiée. Notre majorité indique qu'elle ne laissera pas faire. Mais comme c'est ce qui s'est passé depuis 6 ans, nous parions que cela va continuer avec un seul changement : ils diront vous avez vu nous avons râlé et nous n'avons pas été entendu. Peut-être que si l'ensemble des élus au lieu de vouloir nous poursuivre en justice avez écouté nos alertes et décodé le langage plus policé du rapport de la chambre régionale des comptes la situation serait tout autre.

le Muretain agglo lance une nouvelle procédure pour sortir du SIECT . l'affaire est en train de prendre un tournant politico financier avec des enjeux de pouvoir des plus détestables qui semble s'éloigner d'un vrai travail autour du service public de l'eau à rendre à chacun d'entre nous.

**Commerces :** Un restaurant voulait s'installer à Moundran. Mme la maire a laissé entendre qu'elle s'opposerait car selon elle il s'agit d'une salle pour des soirées dansantes qui pourrait gêner les riverains. Là encore faute d'éléments précis difficile de savoir qui dit vrai Mme la maire nous certifie quelle n'intervient pas dans l'installation de commerces ou d'entreprises habituellement...

**Assainissement :** Nous avons interrogé sur la question de l'assainissement pour donner suite à tous les problèmes observés dernièrement sur notre commune. Ils entraînent des débordements des eaux usées chez des particuliers. Un état des lieux global va être fait et plusieurs interventions devraient avoir lieu nous allons rester vigilants. Signalons que Mme la Maire prend à son compte des interventions et diagnostics fait par des riverains. De même, elle nie le débordement du Riouvet sur des endroits car elle ne les a pas vus. Là aussi des riverains nous ont transmis des vidéos. Nous avons aussi constaté sur place. Ce déni systématique de la parole de l'autre ; de ne croire que ce que l'on voit va à l'encontre des dynamiques de participation citoyenne annoncée et est fort inquiétant dans la conduite de la gestion municipale.

**Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...**

**Le blog :** [www.fonsorbes.afdgot.fr](http://www.fonsorbes.afdgot.fr) **ou par mail :** [fonsorbeshd@gmail.com](mailto:fonsorbeshd@gmail.com)

**Twitter:** @humaindabord **Instagram:** fonsorbes\_lhumaindabord

**Facebook:** Fonsorbes l'Humain d'Abord